



**MAIRIE de BARC**

-----27170-----

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 28 janvier 2021, 19h00**  
**Sous la présidence de Mme Jocelyne HEURTAUX, Maire**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Mmes : Christophe JUIN, Claire MOREIRA, Jean-Pierre FOSSET, Muriel TROGNON, Céline ALLAIN, Antoinette LERIGOLEUR, Véronique SEHET, Marie GOMBERT, Olivier THIERRY, Didier DORCHIES, Frédéric LOERCH, Sébastien GREMONT, Katia MAITRE-LEBLOND, Alexandre PORTE

Monsieur Alexandre PORTE a été élu secrétaire.

**Ordre du jour :**

- SIEGE : travaux réseaux rue des Tuileries tranche 1 et Vétigny tranche 1
- Réorganisation de l'espace garderie : achat de mobilier, jeux ...
- Acquisition d'un nouveau columbarium
- Projet et plan de financement défense incendie
- Questions diverses :
  - Chantier d'insertion : travaux éventuels
  - Travaux salle polyvalente
  - Changement des panneaux de signalisation
  - Eolienne
  - Retour de la commission école
  - Aides aux associations
  - Divers

**Travaux SIEGE : Vétigny tranche 1**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications sur une partie de Vétigny.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière. Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement : 20 150,00 €
- en section de fonctionnement : 18 750,00 €

Etant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- Madame le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT).

## **Travaux SIEGE : rue des Tuileries tranche 1**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications sur une partie de la rue des Tuileries.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière. Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement : 13 991.66 €
- en section de fonctionnement : 14 166.66 €

Etant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- Madame le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT).

## **Achat de mobilier pour l'espace garderie**

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal l'acquisition de tables et de chaises pour l'espace garderie de l'école.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Retient la proposition de l'entreprise Mefran Collectivités pour l'achat de 6 tables et de 17 chaises pour un montant de 832,72 € TTC.
- Inscrit en investissement, l'ensemble de ces acquisitions mobilières.

## **Projet et plan de financement « défense incendie »**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de poursuivre le développement de la défense incendie sur la commune et propose un nouveau plan de financement prévisionnel.

L'objectif est la création de :

- 5 bornes à incendie (rue du Buisson Noël, Rue des Granges, rue aux Lièvres, rue du Perret et rue de Bray)
- 4 réserves incendie (2 pour protéger la rue des Cottins, rue des Moulins et rue de l'Eglise).

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

- État (DETR) :	42 066 € HT (40 %)
- Département :	36 808 (35 %)
- Autofinancement :	26 291 € HT (25 %)
TOTAL HT :	105 165 €
TVA	21 033 €
TOTAL TTC	126 198 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE le projet de développement de la défense incendie pour un montant HT de 105 165 €,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel tel qu'indiqué ci-dessus,
- SOLLICITE une subvention de l'État de 42 066 € HT au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux

- SOLLICITE une subvention du Département de 36 808 € HT au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux

### Projet et plan de financement « columbariums »

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il n'y a plus de case disponible dans le columbarium du cimetière et propose la création de 2 nouveaux columbariums de 10 cases selon le plan de financement prévisionnel.

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

- État (DETR) :	2 867 € HT (40 %)
- Autofinancement :	4 300 € HT (60 %)
TOTAL HT :	7 167 €
TVA	1 433 €
TOTAL TTC	8 600 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE le projet de création de 2 columbariums pour un montant HT de 7 167 €,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel tel qu'indiqué ci-dessus,
- SOLLICITE une subvention de l'État de 2 867 € HT au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

### Questions diverses

- Chantier d'insertion : travaux éventuels  
Le chantier d'insertion de Brionne sollicite les communes de l'Intercom pour la réalisation de divers travaux.  
Le conseil municipal propose de leur soumettre 3 projets :
  - La plantation d'une haie autour de la réserve incendie rue des Tuileries
  - L'élagage et l'entretien de plusieurs arbres d'ornement
  - L'entretien des trottoirs
- Travaux salle polyvalente  
La commission travaux va se réunir et établir les actions à réaliser sur la salle polyvalente pour améliorer l'accessibilité aux personnes handicapées.
- Changement des panneaux de signalisation  
Afin d'améliorer la signalétique dans la commune, le conseil municipal étudie le changement de 95 panneaux de rue et de 8 entrées et sorties d'agglomération. Une demande de devis est en cours.
- Eoliennes  
Le projet éolien sur la commune a été à nouveau rejeté suite à un refus de l'architecte des bâtiments de France.
- Commission école  
La commission école a fait distribuer aux enfants de l'école un questionnaire concernant la cantine et la garderie afin de pouvoir optimiser les services proposés.

A l'issue des questions diverses, Madame le Maire décide de clore la séance.

Le Maire,  
Jocelyne HEURTAUX